

Synthèse

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2025

La Commune poursuit son développement

Le Conseil municipal s'est ouvert par l'adoption du compte-rendu du Conseil du 12 mai et la présentation des décisions du maire prises par délégation :

- Précisions à la décision 2025-11 concernant le MAPA 2024-03 sur les travaux de requalification du lotissement des Sansonnets ainsi qu'un avenant concernant les lots 1, 2 et 3 du chantier.
- Attribution dans le cadre du MAPA 2025-01 de travaux de désimperméabilisation et de végétalisation des cours des écoles
- quatre acceptations d'indemnités de sinistres
- deux protocoles transactionnels à la suite de deux sinistres
- contrat de prestation de service pour le prêt de matériel de traçage de signalétique routière et commande des consommables peinture
- à la suite du changement du nom de la société, deux contrats pour le nettoyage et dégraissage des hottes, ainsi que pour la dératisation et désinsectisation contre els blattes
- contrat de licence pour assurer la sauvegarde externalisée des données informatiques
- contrat de cession du droit d'exploitation

L'ensemble des délibérations a été approuvé à l'unanimité :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Le Conseil adopte officiellement la dénomination de « Pôle culturel Henri Galeron », illustrateur de renom, natif de Saint-Étienne du Grès.
- Les élus approuvent le rapport annuel 2024 de délégation de service public du Camping municipal Porte des Alpilles.
- Pour renforcer les relations entre les maires de l'arrondissement judiciaire et le Parquet de Tarascon, un protocole est validé par le Conseil.
- A la suite du décès d'Yves Durand, il convient de procéder au renouvellement des membres « Élus » au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale. Après un vote à bulletin secret, la liste menée par Inès Prieur de la Comble est élue. Le collège des Élus est donc composé d'Audrey Allemand, Céline Castells, Aurélie Isnard, Inès Prieur de la Comble, Elisabeth Rabouin et Hélène Martin.

FINANCES

- Dans le cadre de « l'Opération Façades », le Conseil attribue une subvention de 80 % (soit 70 172 €) sur la base du devis validé par le comité de pilotage pour le ravalement d'un bien situé dans le périmètre autorisé, et sollicite le Département pour l'octroi d'une subvention de 70 % de la somme accordée à un particulier, soit 49 120 €.
- Le Conseil va solliciter le Département des Bouches-du-Rhône pour une aide financière à hauteur de 60% pour :
 - L'amélioration de la forêt communale à hauteur de 21 209€ (montant des travaux 35 348 € HT)
 - Les obligations légales de débroussaillage 2025 à hauteur de 2 640 € (montant des travaux 4 400 € HT).

INTERCOMMUNALITÉ

- Le Conseil approuve la délibération concernant la reconstitution de l'organe délibérant de la CCVBA l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, et qui attribue 3 sièges à la Commune de Saint-Étienne du Grès sur un total de 40.
- Le Conseil valide la création d'un poste permanent de garde-champêtre dans la filière Police Municipale pour le Service communautaire de police intercommunale mutualisée.
- Les élus approuvent les modifications statutaires du SIVVB.
- Les élus approuvent les modifications statutaires du SICAS.

FONCIER

- Les élus approuvent le règlement du lot n°1 correspondant à l'emprise ayant vocation à être cédée pour la réalisation d'un pôle commercial. Il autorise le maire à déposer la demande de permis d'aménager sur les parcelles A2692 et A2698 qui fixe l'utilisation définitives des parcelles à savoir une supérette, une station essence et un bâtiment de transformation légumière.

CULTURE

- La Commune accueille le concert de gospel samedi 30 septembre 2025 dans le cadre de « Musique pour Notre-Dame du Château ». Le tarif est fixé à 15 € pour les plus de 18 ans, 7,50€ pour les 12-18ans, gratuit pour les moins de 12 ans.

RESSOURCES HUMAINES

- Le Conseil approuve la modification du tableau des effectifs afin de créer trois emplois d'agent de maîtrise :
 - deux à la suite de la nomination de deux agents des Services techniques d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, dans le cadre de la promotion interne 2025
 - un pour le recrutement d'un chef de cuisine au restaurant scolaire
- Il valide aussi la modification du tableau des effectifs afin de créer un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 20 juin 2025
- Le Conseil approuve la création d'un poste d'adjoint administratif contractuel à temps complet à compter du 1^{er} août 2025 dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire Jean Mangion porte à la connaissance des élus que la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône a établi une carte recensant les zones agricoles susceptibles d'accueillir de la production photovoltaïque. Cette carte a été créée sans concertation avec la Commune et propose des sites Incultes ou non exploités depuis plus de 10 ans mais protégés (Natura 2000, Directive paysagère des Alpilles, zone boisée...). comme les autres communes du Pays d'Arles, le Conseil décide de rester sur la liste qu'il avait établie avec quelques corrections à la marge et communiquée à la Chambre d'Agriculture.

- Catherine V éran signale que le banquet républicain du 14-juillet se fera square Dorlhac de Borne en plein soleil. Il est proposé de louer des tentes ouvertes seront louées pour l'occasion.
- Elle précise de plus que la prochaine commémoration concernant l'Appel du 18-Juin aura lieu à 18h30 et non à 11h30 comme habituellement.
- Jean Mangion reprend la parole pour informer le Conseil qu'Elisabeth Ferriol, santonn i ère et ancienne reine d'Arles, souhaite donner à la commune sa collection de santons habillés composant un village provençal, dans le but de récréer une crèche dans la Chapelle Notre-Dame du Château une fois restaurée. Elle propose aussi de récréer à l'échelle la chapelle. En attendant, le village serait exposé dans le hall de la mairie lors de la période calendale sans la nativité.
- Denis Arnoux rebondit en proposant de mettre en place un concours de crèche. Une idée à travailler.